

COMMUNIQUE DE PRESSE

Samedi 6 avril 2024

Dispositif de circulation mis en place à l'occasion du Marathon international de Paris le dimanche 7 avril 2024

Dans le cadre de la course pédestre « Schneider Electric Marathon de Paris », organisée le 7 avril 2024 à Paris, un dispositif spécifique de circulation est mis en place par les services de la préfecture de Police (arrêté n°2024-00430 du 04 avril 2024 et arrêté n°2024-00437 du 05 avril 2024), le stationnement et la circulation routière risquant d'être fortement perturbés dans plusieurs voies de Paris.

Les participants partiront de l'avenue des Champs Élysées à partir de 7h55, à destination de l'avenue Foch, en passant par la place de la Concorde, l'Opéra Garnier, le Carroussel du Louvre, la rue de Rivoli, la rue de Reuilly, l'avenue Daumesnil, la route des Pyramides, l'avenue de Gravelle, le boulevard d'Auteuil, la rue de Charenton, l'avenue Daumesnil la voie Georges Pompidou, l'avenue de New York, l'avenue du Président Kennedy, l'avenue de Versailles, le boulevard Exelmans, le boulevard d'Auteuil, l'avenue de l'hippodrome, l'avenue Paul Doumer.

En raison de la crue de la Seine, les organisateurs en concertation avec la ville de Paris et la préfecture de police ont pris la décision de modifier très légèrement le parcours au niveau du parc rives de Seine. Ainsi, du tunnel Henri IV jusqu'au tunnel des Tuileries, ce passage étant rendu inaccessible, le passage des coureurs se fera sur les quais hauts et non sur les quais bas. De même, la modification de ce parcours nécessite la neutralisation de la circulation sur les ponts Marie, Louis-Philippe, d'Arcole, Notre-Dame, pont au Change, pont Neuf, pont du Carrousel et pont Royal.

Un dispositif de circulation sera mis en place autour du parcours, pour pallier les difficultés rencontrées, au fur et à mesure de la progression des coureurs. Les véhicules particuliers stationnés le long du parcours ou ses abords feront l'objet de mesures de déplacement.

La circulation, très fortement perturbée dans ce périmètre, sera rétablie progressivement, en fonction de la physionomie des lieux. Il est vivement recommandé aux automobilistes de contourner très largement le secteur pendant toute la durée de l'évènement et d'anticiper le stationnement de leur véhicule à compter de ce jour.

Survol du parcours du Marathon international de Paris par hélicoptère

Une société spécialisée a obtenu l'accord de la préfecture de Police pour un survol de Paris avec un hélicoptère biturbine, le dimanche 7 avril 2024, entre 07h40 et 11h00, afin de permettre la réalisation de prises de vues aériennes dans le cadre de la retransmission télévisée 2024 du Marathon de Paris. L'appareil suivra le parcours des coureurs sur toute la trajectoire de la course.

Contact presse

Mél : ppcom@interieur.gouv.fr